

Bulletin de partenariat 2020

A retourner avant le 15/12/2019 pour apparaître sur les éditions papier de l'office de tourisme

Nom du site touristique :

Nom et prénom du gérant/propriétaire :

Adresse :

Nom et adresse de facturation (si différente)

.....

Tel :/.....

Mail :

Site internet :

Facebook :

Vous avez été sollicité pour la mise à jour de vos informations au mois d'octobre. Si celle-ci n'est pas encore faite, merci de bien vouloir vous adresser à Sophie dans les plus brefs délais. Toute information communiquée après le 15/12/2019 ne sera pas prise en compte pour le Magazine 2020.

- J'accepte que mes photos et vidéos soient utilisées sur les supports de communication de l'office de tourisme Cévennes d'Ardèche afin de participer à la promotion globale de la destination.

Choix du partenariat (tarifs exprimés en TTC)

- Site touristique à entrée gratuite** : 10 €
- Initial** : 100 €
- Essentiel** site accueillant jusqu'à 15 000 visiteurs : 162 €
- Essentiel** site accueillant de 15 000 à 60 000 visiteurs : 276 €
- Essentiel** site accueillant au-delà de 60 000 visiteurs : 396 €
- Numérique** site accueillant jusqu'à 15 000 visiteurs : 282 €
- Numérique** site accueillant de 15 000 visiteurs à 60 000 visiteurs : 396 €
- Numérique** site accueillant au-delà de 60 000 visiteurs : 516 €

Majoration de 50 % pour les partenaires hors territoire€

TOTAL TTC (TVA 20%) €

Votre partenariat sera effectif à réception de **toutes** les pièces mentionnées ci-dessous.

Une facture vous sera adressée à l'encaissement

Je joins obligatoirement :

- Le règlement correspondant au total TTC (pour tout règlement par chèque merci de bien vouloir l'adresser à : **SPL Cévennes d'Ardèche**)
- Une copie de votre attestation de Responsabilité Civile

A

Le

Signature et cachet de l'établissement :